

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 11 novembre 2024, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA24 071 – Résolution CA24 09 0275 / Dossier 1249296002

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

-Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984)

OCA24 072 – Résolution CA24 09 0291/ Dossier 1245510003

Ordonnance relative aux manœuvres obligatoires :

-Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 3°)

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Elles peuvent également être consultées sur le site Internet de la Ville à l'adresse montreal.ca/reglements-municipaux.

FAIT à Montréal, le 20 novembre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert